



**Direction Départementale des Services d'Incendie  
et de Secours du VAR**

**GROUPEMENT SOUTIEN LOGISTIQUE  
Service Soutien Matériel**



**FTM n° : 03bis**

**Destinataires : Tous les personnels**

**Date : 07/12/2017**

**Version: 01**

**FICHE TECHNIQUE  
Veste Textile d'Intervention: 8VD1  
Marque : SIOEN-VIDAL**



**Rédacteur : CNE L.ROQUES**

**Vérificateur : CNE L.ROQUES**

**Approbateur : LCL M. AUDIER**

# FICHE TECHNIQUE & MISE EN OEUVRE (Simplifiée)



## REFERENCES REGLEMENTAIRES:

Il s'agit d'un EPI de catégorie III\*

EN 469 (2006).

Règlement intérieur du SDIS 83 et OS TECH 01\_2015 du 18 avril 2015

\*Un Equipement de Protection Individuelle de catégorie III est destiné à protéger son porteur lors de risques graves à effets irréversibles ou mortels, il est soumis à des vérifications

**OBLIGATOIRES** et **REGULIERES**. Son entretien est **IMPERATIF** pour maintenir son efficacité.

## COMPOSITION:

- Tissus extérieur de construction NOMEX® Twin
- Couche thermique (seulement dans les manches) : 100% aramide
- Doublure imper-respirant antistatique AST de type Sioliner 3D PTFE
- Bandes rétro-réfléchissantes Norme EN471

## UTILISATION:

La Veste de protection est à utiliser sur les feux de structures (feux industriels, feux de véhicules...) et secours routiers (avec le port du gilet HV). Elle doit être portée lors de feux de forêts particulièrement importants. **Port associé obligatoirement au port d'un vêtement technique : veste SPF2 ou polo F2 et chemise F3 & F3+.**

## Les bonnes pratiques

- Col fermé
- Languettes serrées
- Rabats complètement fermés
- Capuche de protection (feu dans un espace clos ou semi-clos)



**Cette veste n'est pas un vêtement d'approche feu. Elle n'est pas destinée à la pénétration dans le feu. Elle n'offre pas de protection contre le risque chimique et les gaz.**



# AVANT ET APRES UTILISATION (Contrôle quotidien)



## LES ETAPES DU CONTROLE DE L'ETAT GENERAL DE LA VESTE

1



### EXTERIEUR DE LA VESTE

- Propreté
- Absence de trous
- Absence de déchirures
- Coutures intègres
- Couleur tissu et bandes
- Souplesse du tissu
- Auto-agrippant intègres
- Intégrité de la bande rétro réfléchissante

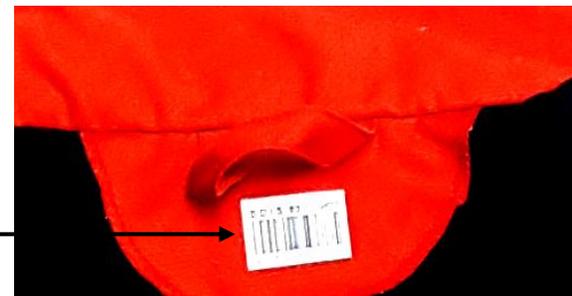


2



### INTERIEUR DE LA VESTE

- Propreté
- Absence de trous
- Absence de déchirures
- Coutures intègres
- Fermeture éclair intègre
- Couleur
- Souplesse
- Auto-agrippant intègres
- Présence code à barres



**Il est strictement interdit d'apposer des inscriptions ou modifier l'EPI.**

**En cas de défaut constaté ou de doute, contactez le contrôleur textile de votre CIS**

**Seul habilité à évaluer l'état opérationnel de cet EPI**



# ENTRETIEN ET CONTROLE DE CET EPI

## ENTRETIEN QUOTIDIEN ET ANNUEL & STOCKAGE

### LA CAPACITE DE PROTECTION D'UN EPI SALE EST REDUITE



① - Si l'EPI est très légèrement souillé (poussières, très petites traces de boues). Procéder à un brossage à sec.

② - Si l'EPI est très lourdement souillé son lavage est à faire effectuer **UNIQUEMENT** par la laverie EPI rattachée à votre secteur.

③ - Dans tous les cas un lavage annuel est obligatoire. Il se réalise **UNIQUEMENT** dans une laverie niveau 3 rattachée à votre secteur. Voir fiche de procédure EPI/06....dédiée

**STOCKAGE** : Dans un endroit sec, aéré et à l'abri de la lumière.

## CONTROLE OBLIGATOIRE

**SE CONFORMER STRICTEMENT A L'OS TECH 01\_2015 DU 18 AVRIL 2015**